

Une régulation des déplacements humains pour une restauration de la biodiversité

Lauréat des petites villes (2 000 à 20 000 hab.) - Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



Organisme / Institution en charge de la mise en œuvre : Ville de Saint-Chamas

Services de la collectivité associés : Services techniques, culture, jeunesse

Budget : 90 000 € HT répartis pour 80 % aux Palous (Petite Camargue) et 20 % aux Creusets

Partenaires financiers : Département, Région, OFB

Partenaires techniques : CENPACA, LPO, Conservatoire du Littoral, Institut écocitoyen de lutte contre les pollutions, Gipred Natura 2000

Date de début : avril 2021

Date de fin : décembre 2022



Objectifs :

Les confinements successifs à partir de 2020 ont entraîné une sur fréquentation humaine des espaces naturels de la commune. Cela nous a obligé à revoir leur ouverture au public pour la préservation d'une

flore et d'une faune remarquables. Ainsi, il a d'abord été décidé, à titre conservatoire et exceptionnel, de fermer quelques mois par arrêté municipal la zone des Palous (Petite Camargue) et d'ouvrir dans le même temps davantage le parc des Creusets. S'en sont suivis deux programmes d'aménagements respectifs pour continuer de diluer et de réguler les déplacements sur ces sites. Rendre plus attractifs certains, mieux sensibiliser à la fragilité d'autres sont devenus des objectifs prioritaires, avec un impact sur les paysages au travers de potelets, plantations, lutrins explicatifs... et bancs pour apprendre à mieux regarder ce dont on doit prendre garde.

Les aménagements créés doivent permettre une restauration de la biodiversité grâce principalement à de nouveaux cheminements pédagogiques tracés en dehors de zones de garrigue aux Creusets et de sansouïre aux Palous. La pédagogie passe aussi par une présence et un accompagnement des visiteurs, assurés dès le printemps 2021 conjointement par le CENPACA, la LPO, des élus municipaux et des éco ambassadeurs de la ville sur ces supports originaux.

Deux sites aux profils bien distinctifs pour une même ambition : favoriser la coexistence d'une humanité curieuse et d'une nature sensible aux moyens de dispositifs humains et matériels adaptés.

Mesures mises en œuvre (2500 signes maximum) :

Les aménagements en Petite Camargue concernent une redéfinition des aires de stationnement. La création de sentiers balisés afin de canaliser la fréquentation le long de la Touloubre tout en profitant de la nature au fil des saisons. C'est dans ce sens qu'a été imaginée la construction d'un belvédère au débouché de la passerelle existante d'où les amateurs peuvent admirer cette zone humide caractéristique, son cordon coquillier (lieu de nidification des sternes naines) avec une vision élargie sur l'étang de Berre au fond. Des panneaux pédagogiques sur la faune et flore du lieu, et sur les meilleures manières de les protéger, sont mis en place pour satisfaire les visiteurs avant qu'ils ne pénètrent sur des zones trop sensibles. Garde-corps, plots en bois naturel, bornes directionnelles deviennent autant de nouveaux éléments du paysage recolonisé.

Ces aménagements sont complétés par des opérations variées sur cette zone tout au long de l'année : ramassages citoyens de déchets, balades naturalistes pour les scolaires... La ville de Saint-Chamas participe avec le soutien du CENPACA pour la première fois à la journée mondiale des zones humides le 2 février 2022 pour, d'une part des sorties nature en Petite Camargue et, d'autre part, des ateliers en réalité augmentée (« Immersion ») proposés à la médiathèque municipale.

Au parc des Creusets, d'autres sentiers (3 pédestres et 1 parcours pour VTT) doivent voir le jour pour porter son regard sur : des abris pour espèces protégées (lézard ocellé, crapaud calamite, etc.), un rucher bio à vocation pédagogique installé en 2022, une oliveraie exploitée en régie municipale depuis 2021 et des parcelles de plantation collectives au départ des différents cheminements gradués par durée de parcours. A l'initiative d'un collectif citoyen, la municipalité est engagée depuis 2020 à l'appui du programme régional Arbres en ville dans des plantations (verger...).

Des sessions de formation à la taille ou récolte y sont régulièrement organisées.

Du sommet dit collet du verdon, point culminant de la commune, les visiteurs peuvent non seulement se retourner sur leur histoire (le site abrite d'anciens habitats préhistoriques) mais aussi se projeter sur un panorama unique où, au second plan, apparaît...la Petite Camargue.

Deux sites pour une même vision : des paysages extrêmement variés, de la garrigue à la sansouïre, du bois à la roselière... aux destins menacés et imbriqués, à préserver par notre action éducative et structurante.

Résultats / Impact pour la biodiversité (1500 signes maximum) :

La fermeture des Palous au printemps 2021a eu un premier effet régénérant. Le CENPACA a observé que plusieurs couples de sternes naines, au moins deux couples de chevaliers guignettes et des échasses blanches avaient pu s'y installer.

Les premières opérations de sensibilisation (tenir son chien en laisse, ne pas piétiner en dehors des sentiers, ne pas nourrir les animaux sauvages, etc.) ont été positives tant par l'évolution des comportements observés que par le dialogue instauré avec les promeneurs empreints le plus souvent de beaucoup de compréhension. La réduction des chemins de traverse et de transformation naturelle des paysages, sera, nous le savons, à vérifier sur un plus long terme. Du côté des Creusets, on s'appuiera sur les observations de la LPO et les programmes de sciences participatives à venir dans le cadre de notre Atlas de la Biodiversité communale (portant essentiellement sur les chiroptères, odonates, papillons de

jour). Par ailleurs, le travail d'étude des sols planifiés sur plusieurs années, avec la complicité de l'Institut écocitoyen de Fos, nous permettra de mesurer à la fois l'incidence de nos plantations sur le développement de la microfaune et des espèces dépendantes mais aussi l'impact de l'incendie de centre de tri de déchets qui a eu lieu fin 2021 à proximité du parc.

Coordonnées

Saint-Chamas

Liens utiles

[En savoir plus sur la Petite Camargue](#)

www.capitale-biodiversite.fr

Contact

Victor JOURNET, Adjoint au maire à la Transition écologique, Participation citoyenne et Transversalités

victor.journet@saint-chamas.com

04 90 44 52 00